

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE PARIS

(Nouvelle Série)

AVIS.

La Société Linnéenne de Paris, fondée le 31 août 1866 par feu Baillon, publia les travaux de ses membres de 1866 à 1873 dans l'*Adansonia, recueil périodique d'observations botaniques*, « mis provisoirement à cet effet, par son président, à la disposition de la Société ». (V. les tomes VI à X.)

En 1874, le *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Paris* prit naissance, et c'est là qu'il faut, à partir de cette date, rechercher l'expression intime de l'esprit original et puissant de son fondateur. Nous ne pouvons que mentionner les travaux des autres auteurs qui lui ont survécu.

Après la mort du maître on put se demander si le *Bulletin* ne disparaîtrait pas avec celui qui en était l'âme. Quelques-uns de ses amis et de ses élèves, dont plusieurs collaborateurs de la première heure, jugèrent qu'aucun hommage meilleur ne pouvait être rendu à sa mémoire que de poursuivre son œuvre. Le *Bulletin* continua donc à paraître.

La série en cours au moment de la mort de Baillon vient d'être close avec l'année 1897. La nouvelle série, qui commence avec ce numéro, conservera les traditions des fondateurs de la Société, « au sein de laquelle, dit le compte rendu de sa fondation, toutes les opinions pourraient se produire et se discuter librement ». La recherche de la vérité scientifique est placée au-dessus de toute autre considération.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1897.

Présidence de M. DUTAILLY.

La Société procède au renouvellement de son Bureau pour l'année 1898. Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Président	M. ED. BUREAU.
Vice-Présidents.	{ M. G. DUTAILLY.
	{ M. MUSSAT.
Trésorier	M. FINET.
Secrétaire	M. HENRI HUA.

OK
51583
1898
N. S.
N. 1



A. FRANCHET. — *Observations sur les STROPHANTHUS.*

I. — Il ne semble pas qu'on se soit beaucoup préoccupé jusqu'ici de l'origine morphologique du prolongement filiforme, de l'arête, comme on l'appelle généralement, qui termine la graine dans le genre *Strophanthus*; pour tous les auteurs, ceux du moins que j'ai pu consulter, ce n'est qu'un filet terminant la graine sur la nature de laquelle ils ne se prononcent pas. Je crois aujourd'hui que cette arête peut être considérée comme un véritable prolongement micropylaire. Déjà, en 1890 (*Bull. Soc. Linn. de Paris*, p. 856), après avoir étudié une fleur vivante du *St. hispidus*, Baillon avait dit : « La radicule répond au côté de la graine qui porte la tige aigrettée. Là donc doit se trouver le micropyle. Tout récemment, après examen d'un ovule du *St. Tholloni*, pris à l'époque de la pleine floraison, M. Dutailly vit nettement le fait signalé sous une forme encore un peu hésitante par Baillon, et constata la présence d'un micropyle à ouverture assez large et à bords épais. A cette phase de la vie de l'ovule aucune indication d'un prolongement futur n'apparaissait pourtant encore, bien qu'il soit aujourd'hui hors de doute que le développement de l'arête se produise avec le développement du fruit. C'est une évolution qu'il serait intéressant d'étudier sur le vif.

Maintenant, si l'on ouvre une graine complètement mûre, ou à peu près, on trouve sous le tégument deux cotylédons oblongs, très comprimés, étroitement appliqués l'un sur l'autre par leurs faces, arrondis ou très obtus au sommet. A l'extrémité opposée, c'est-à-dire à la base organique, une assez longue radicule surmontant une gemmule encore ponctiforme; cette radicule est elle-même recouverte d'une coiffe (albumen?) étroitement appliquée sur elle, triangulaire, aiguë et qui s'engage dans l'arête sur une longueur de 2 à 4 mm., selon les espèces; il est bon de faire observer ici que cette coiffe de la radicule n'existe pas dans tous les *Strophanthus*, probablement par suite d'une absorption complète de l'albumen; dans tous les cas, un séjour de quelques minutes dans l'eau bouillante la fait disparaître dans les espèces qui en sont pourvues; on voit alors la radicule pénétrant tout à fait nue dans la base de l'arête.

Autour des cotylédons, l'albumen réduit à une membrane mince, blanchâtre, forme un sac fermé. Quant au tégument il est

toujours constitué extérieurement par une pellicule fragile un peu crustacée, finement poilue ou glabre. C'est ce tégument lui-même qui, se prolongeant démesurément au-dessus de la radicule, forme ce long bec creux dans la majeure partie de sa longueur, et constitue la particularité la plus curieuse de la graine des *Strophanthus*. Ce bec, à sa base, est tantôt glabre, tantôt pubescent, selon que le tégument dont il dépend présente l'un ou l'autre de ses caractères ; mais un peu au-dessus de sa base jusqu'au niveau où naît l'aigrette, c'est-à-dire sur la plus grande partie de sa longueur, il est toujours *complètement* glabre. Quant à l'aigrette, on sait qu'elle est formée de longues soies que, pour mon compte, j'ai toujours vues plus ou moins dressées ou tout au plus horizontales ; dans un récent travail, M. L. Planchon, de Montpellier, a pourtant décrit et figuré un *Strophanthus* (S. d'Autran) dont l'aigrette avait les poils réfléchis.

La nature micropylaire du bec paraît suffisamment établie par son origine qui en fait une dépendance du tégument de la graine et par sa position qui se trouve être exactement dans l'axe de la radicule ; une objection se présente pourtant : le bec n'est pas ouvert au sommet. M. Dutailly qui a étudié le mode de terminaison de l'arête des *Strophanthus* n'a trouvé aucune trace de perforation et constaté qu'à son extrémité, le tissu devenait lacinié, comme fimbrié, et se divisait en cils ou soies rapprochées qui se produisaient à des hauteurs différentes. On peut dire aussi à propos de cette absence de perforation, qu'à l'époque où elle se produit, il est absolument indifférent aux besoins de la plante que le micropyle, ou plutôt ce qui le représente, soit ouvert ou fermé au sommet.

II. — Les graines de *Strophanthus* sont rattachées au placenta par un funicule souvent très long, en forme d'arête, et qui, dans certaines espèces, peut atteindre 12 à 13 cent. L'allongement de l'organe se produit progressivement, à mesure que le fruit grandit et selon les besoins nécessités par l'accroissement des placentas, d'où résulte, dans un même carpelle, une certaine inégalité dans la longueur des funicules.

C'est le Dr Thouvenin, professeur à l'École de Médecine de Besançon, qui paraît avoir constaté le premier le développement du funicule du *Strophanthus*. Dans une note publiée par

l'Association française, session de Besançon (1893), 1^{re} partie, p. 241, il étudie les graines d'une espèce originaire du Gabon, envoyée par M. Ehrmann et donnée à l'École de Médecine de Besançon, par M. le Dr Poulet. M. le Dr Bonnet a obtenu de M. Thouvenin communication du fruit et c'est grâce à lui que j'ai pu examiner, au Muséum de Paris, ces curieuses graines.

Ce qui attire d'abord l'attention, c'est que ces graines sont pour la plupart pourvues de deux arêtes, l'une terminale, d'origine micropylaire et analogue à celle que l'on voit dans tous les *Strophanthus*; l'autre latérale, nue dans toute sa longueur, naissant au niveau de la gemmule, ou un peu plus bas, et persistant quelquefois dans son intégrité sur le côté de la graine.

M. Thouvenin n'hésite pas à voir dans ces arêtes latérales des funicules très développés qu'il divise en deux catégories, selon leur direction : « Le funicule de la moitié supérieure du fruit sont descendants ; chacun de ceux de la moitié inférieure se divise en deux parties, la première longue de 1 centimètre qui s'insère sur la membrane placentaire, la seconde est descendante ; elle supporte la graine à son extrémité inférieure.

L'examen des fruits assez nombreux de *Strophanthus* que possède le Muséum de Paris montre que le fait de l'existence d'un long funicule dans leurs graines est assez fréquent. Peut-être est-il général. Si on ne l'a pas constaté plus tôt, c'est à cause de l'extrême fragilité de cet organe, qui possède rarement assez de consistance pour résister au plus petit choc, et d'ordinaire se brise en plusieurs morceaux *au ras* de son point d'insertion.

J'ai pu constater l'existence d'un funicule très allongé dans les espèces suivantes :

Espèces à graines glabres.

1. *Strophanthus* sp. — Funicule long de 6-7 cent. *persistant* dans son entier sur la graine. (Faculté des Sciences de Besançon.)

2. *Str. Tholloni*. — Funicule long de 5 à 6 cent. fragile et très fin. (Muséum de Paris.)

Espèces à graine pubescente.

3. *Str. Courmonti*. — Funicule long de 6-7 cent., très fragile (Muséum de Paris.)

Dans cette espèce, les fibres ou les nervures saillantes du placenta sont très rapprochées, presque parallèles, avec de rares et courtes anastomoses. Ces fibres se dédoublent quelquefois en filaments qui deviennent libres en partie ou en totalité. Dans le premier cas elles sont encore rattachées au tissu membraneux dans une portion variable. Ce sont peut-être ces fibres que M. Thouvenin a pris pour des funicules et dont il a dit qu'une portion était ascendante alors que l'autre était descendante et portait la graine à son extrémité inférieure.

Dans le cas où les fibres sont complètement dégagées de la membrane du placenta, il devient difficile de les distinguer des funicules vrais également brisés et mélangés aux poils de l'aigrette et souvent au débris de l'arête micropylaire.

4. *Str. ecaudatus* Rolfe. — Funicule long de 10-12 cent., dépassant parfois l'aigrette et assez fragile. (Muséum de Paris.)

5. *Strophanthus* sp. — Funicule long de 7-8 cent., fragile.

On connaît seulement le fruit et les graines de ce *Strophanthus*, qu'on ne peut ainsi ni décrire, ni rapporter à une espèce connue. Il provient du Fouta Djalon, où il a été trouvé par M. le Dr Miquel et offert par lui au Muséum. Des graines très semblables avaient précédemment été vues par Baillon; elles provenaient d'un stock considérable de graines de *Strophanthus* arrivé à Bordeaux en 1894 et sur l'origine certaine duquel le Dr Baillon ne put être renseigné. En l'absence du fruit il n'osa pas se prononcer définitivement sur la nature du filament adhérent à la graine; mais il était disposé à y voir un débris du placenta, sous forme de lanière ou de nervure détachée.

6. *Str. Schuchardti* Pax. — Funicule long de 10 à 13 cent., assez résistant et persistant au moins en partie sur la graine.

Il n'est nullement douteux qu'on ne retrouve dans d'autres espèces un funicule allongé; il est à rechercher dans les espèces asiatiques; j'ai pu constater cependant que, dans l'une d'elles, le *Str. divaricatus*, il était court, très fin et d'une extrême fragilité.

E. MUSSAT. — *Sur le DENTARIA BULBIFERA dans les Deux-Sèvres.* — On trouve dans la nouvelle Flore de France de MM. Rouy et Foucaud, à propos de l'existence du *Dentaria*

bulbifera dans les Deux-Sèvres, une mention qui paraît devoir être rectifiée.

La localité, d'ailleurs exacte, assignée dans le département à cette espèce, est accompagnée de différents noms qui, d'après l'usage généralement adopté, donnent à penser que c'est à l'une au moins des personnes désignées que la découverte du *Dentaria* doit être attribuée. Or, il n'en est rien ; et je suis à même de donner à ce sujet des renseignements précis qui pourront, je l'espère, édifier les botanistes que les questions de priorité scientifique intéressent.

En effet, j'ai eu pour premier maître et ami l'un des auteurs de la Flore des Deux-Sèvres, le docteur Sauzé, qui voulut bien m'appeler plus tard à participer à la rédaction de l'ouvrage paru en 1878.

Le *Calendrier de Flore* des environs de Niort, publié par le docteur Guillemeau, en l'an IX, et qui, je crois, est le premier ouvrage de Botanique systématique paru sur la végétation des Deux-Sèvres, ne fait point mention du *Dentaria*, bien que le nombre des espèces cataloguées s'y élève à douze cents environ.

Il est bien vrai que diverses personnes, entraînées par l'ardeur très communicative du docteur Sauzé, ont recherché les plantes spontanées de cette région de la France, mais il est absolument certain que la découverte du *Dentaria* au bois du Fouilloux lui appartient en propre. Je possède des spécimens de cette rare espèce recueillies en sa compagnie dès l'année 1851, à la localité qu'il connaissait déjà.

La Flore de Lloyd (édition de 1876) signale cette même plante dans les Deux-Sèvres, avec la mention « docteur Sauzé ». Quant à la date exacte de la découverte, il serait, au besoin, facile de la fixer, étant donné que l'herbier typique de la Flore des Deux-Sèvres a été légué à la Société de Statistique de Niort, au siège de laquelle on peut sans doute le consulter.

Si j'ai cru devoir insister sur les détails qui précèdent, c'est que la présence du nom de M. Foucaud à la rubrique *Dentaria bulbifera* paraît devoir écarter la supposition d'une simple erreur. Il m'a paru utile de mettre les botanistes en garde contre un usage que la nouvelle Flore de France semble vouloir intro- niser et qui est contraire à la justice et à la vérité historique,

aussi bien qu'aux habitudes jusqu'alors acceptées. S'il est assez facile d'entrevoir les avantages personnels que de tels agissements peuvent procurer à leurs auteurs, il m'est impossible de comprendre celui que la science peut en attendre. C'est là, je pense, qu'est l'intérêt supérieur de la question.

HENRI HUA. — *Sur le genre BAISSEA.* — A côté du *Baissea multiflora*, type unique du genre pour A. de Candolle en 1844 (*Prodromus*, VIII, p. 424), les explorations accomplies depuis cinquante ans dans l'Afrique tropicale ont fourni un contingent d'espèces capables de nous donner une meilleure connaissance du genre, nous en faire plus exactement apprécier les limites, et nous permettre de mieux saisir la valeur des différences spécifiques relativement à la constance des caractères considérés comme génériques.

Nous bornant, quant à présent, à l'examen attentif de la fleur, nous constatons dans toute la série des plantes qui doivent être groupées sous le nom de *Baissea* certains caractères communs. La corolle a un tube droit sur une faible longueur, jusqu'au niveau de l'insertion des étamines, s'évasant ensuite régulièrement jusqu'au point de séparation des lobes ; ceux-ci, de longueur variable, sont recouvrants à droite ; le plus souvent couvert d'une fine pubescence à l'extérieur sur sa région évasée, le tube présente à l'intérieur des accidents constants : une callosité plus ou moins accentuée au-dessus de l'insertion des étamines, et, dans les intervalles, une région triangulaire couverte de poils à pointe dirigée en bas. Les étamines, à filet très court, poilu en dedans vers l'insertion, adhèrent au stigmate vers leur quart ou leur tiers inférieur par une papille à peu près aussi haute que large ; le connectif, convexe au dos, y porte des poils épars ; mais, toujours, le sommet est membraneux, aigu et glabre, ne formant pas le pinceau de poils considéré comme caractéristique du genre *Motandra*. Le gynécée est peut-être la partie la plus caractéristique. Engagé dans un réceptacle toujours quelque peu concave, l'ovaire, par suite légèrement infère, se divise, dans sa partie libre, en deux carpelles distincts arrondis au sommet, presque toujours garnis de poils au moins dans leur région supérieure ; leur base est environnée d'un disque qui, la plupart du temps, n'atteint pas

570

la moitié de la hauteur des carpelles : il peut avoir les bords entiers ou marqués de cinq sinus plus ou moins accentués, être glabre ou cilié. Le style se compose de trois régions, une inférieure, la moins importante, qui est une colonne obconique, plus ou moins développée, servant de support au reste ; puis, une région moyenne renflée, d'un tissu plus spongieux, à laquelle adhèrent les étamines ; enfin, au-dessus de la zone d'adhérence, — séparé de la région précédente par un cercle de cinq cryptes sécrétrices, alternant avec les étamines et déterminant à ce niveau sur le style adulte un ressaut très net, — un chapiteau pyramidal, à bord festonné, terminé par un double apicule ; la consistance plus ferme de cette région lui laisse sur le sec presque toute sa valeur, tandis que la région moyenne se rétracte beaucoup et diffère absolument d'aspect, suivant qu'elle est gonflée d'eau ou non. Cette disposition du style est très caractéristique du genre *Baissea*.

Le fruit des *Baissea* est constitué par deux follicules à parois minces, allongés, pendants, peu divariqués, régulièrement cylindriques ou, plus souvent, étranglés de place en place, atténués aux deux extrémités ; ils peuvent atteindre près de 1 m. de long chez le *B. Bailloni* (Thollon, n. 711). A la maturité, ils s'ouvrent en libérant le placenta de chaque côté duquel sont rangés les graines, une à une, chacune couronnée à l'extrémité micropylaire par une aigrette presque sessile, caduque, regardant le sommet du fruit. Au moment de la déhiscence, toute adhérence a disparu entre le placenta et les graines. Le corps de celle-ci est linéaire, atténué ou presque tronqué à la base, muni, sur la face placentaire, d'un sillon marquant la place du raphé ; sous le tégument, qui est unique, un albumen assez épais contient l'embryon à radicule courte, à cotylédons foliacés quelque peu inégaux, brusquement rétrécis en pétioles dont la réunion paraît au premier abord la moitié supérieure de la radicule ; la gemmule, très réduite, se trouve entre ces deux pétioles cotylédonaires. (A suivre.)

Le Secrétaire de la Société, gérant du Bulletin :

HENRI HUA.

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE PARIS

(Nouvelle Série)

HENRI HUA. — *Sur le genre BAISSEA (fin).* — Les caractères, que nous venons de définir, communs à tous les *Baissea*, peuvent subir des modifications diverses, qui serviront à distinguer les espèces les unes des autres. Certaines de ces modifications offrent entre elles une telle corrélation qu'on se trouve amené, en considérant ces groupes de modifications, à couper le genre en sections assez nettes dans l'état actuel des choses, malgré certains points de contact qui empêchent de les regarder comme autre chose que des membres d'un tout générique indivisible.

Chez un certain nombre d'espèces, le calice n'a pas de glandes internes; en même temps les lobes de ce calice sont étroits, allongés, aigus, récurvés au sommet lors de l'épanouissement complet; la corolle a des lobes linéaires allongés, au moins deux fois plus longs que le tube; les callus suprostaminaux, placés immédiatement au-dessus de l'insertion des filets ne sont pas plus larges que ceux-ci; dans le style, la colonne est notablement plus longue que les autres régions, les apicules stigmatiques sont courts et obtus. Comme ces caractères sont ceux du type original du genre, le nom d'*Eubaissea* semble indiqué pour cette section. Mais ce nom a servi à M. K. Schumann (*Pflanzenfam.* IV. 2, p. 172) pour distinguer des *Baissea* d'Afrique, qu'il nomme *Afrobaissea*, les *Cleghornia* de l'Inde publiés (Wigth, *Icones*, t. 1310, 1312) six ans après le *B. multiflora* DC. Désirant, autant que possible, éviter la confusion entre des types aussi distincts que les *Cleghornia* et les vrais *Baissea*, nous donnerons le nom d'*Autobaissea* à cette série d'espèces qui, pour les botanistes portés à multiplier les noms de genre, devront toujours représenter le genre *Baissea* tel que le concevait son auteur sur la seule espèce qu'il connût.

La section *Autobaissea* comprend les espèces suivantes : *B. multiflora* DC. (Heudelot, n. 597); la forme, très voisine, que nous avons distinguée sous le nom de *B. Heudeloti* (Heudelot, n. 186), à cause des feuilles plus arrondies, plus pubes-

centes, des inflorescences moins importantes, des corolles à lobes plus courts ; la remarquable liane envoyée de la région d'Huilla par le R. P. Antunez (n. 591), qui se distingue par ses inflorescences très riches, constituées de cymes triflores nées à l'aisselle de petites feuilles ovales lancéolées, d'un vert pâle, presque glabres, par ses élégantes corolles blanches, et, entre toutes les autres espèces, par les poils longs et épais de la base du style qui se confondent avec ceux du sommet de l'ovaire, espèce bien nette auquel est donné le nom de *B. spectabilis* ; *B. laxiflora* Stapf ; *B. leonensis* B. Benth. ; *B. caudiloba* Stapf ; *B. angolensis* Stapf ; *B. Tholloni*, espèce nouvelle des bords de l'Ogooué (Thollon, n. 852), aux feuilles lancéolées avec pétiole très distinct et acumen très aigu, aux inflorescences partielles rappelant un peu celles du *B. laxiflora*, quoique moins grêles, remarquable par son ovaire absolument glabre, à demi enfoncé dans le réceptacle, d'ailleurs environné à la base de sa portion libre par un disque, glabre aussi, à bord presque entier, et surmonté d'un style claviforme trapu, sans poils, plus court que chez aucune autre espèce de la série.

La brièveté du style, — due toujours au faible développement de la colonne, la région médiane et le chapiteau restant sensiblement aussi importants, — est de règle dans la seconde section qui prend le nom d'*Adenobaissea* à cause de la présence constante de cinq petites glandes à l'intérieur du calice. Remarquons, en passant, la position de ces glandes dont on trouve deux à la base de chacun des lobes 4 et 5 du calice, dont les bords sont recouverts, et une à la base du bord recouvert du lobe 3 ; le fait paraît général chez toutes les Apocynacées ayant cinq glandes calicinales. Le calice est d'ailleurs, dans les *Adenobaissea*, composé de lobes elliptiques dont la longueur n'excède jamais, et rarement elle l'atteint, deux fois la largeur ; toujours ils sont dressés et imbriqués étroitement. La corolle a, le plus souvent, les lobes plus courts que le tube ; le *B. tenuiloba* Stapf et notre *B. ogowensis* font seuls exception jusqu'ici. Le callus suprastaminal, toujours appliqué au-dessus de l'insertion du filet, s'étend transversalement. Les apicules stigmatiques sont, la plupart du temps, grêles et très aigus.

On rangera parmi les *Adenobaissea* : *B. tenuiloba* Stapf ; *B. ogowensis*, forte liane du Gabon (Griffon du Bellay, Thollon, n. 125, R. P. Klaine, n. 6), presque glabre dans toutes les par-

ties, aux feuilles grandes, multinerves, munies d'un pétiole relativement long, aux inflorescences ordinairement groupées au sommet des rameaux en amples cymes corymbiformes, aux fleurs blanches veinées de rose carminé dont les lobes sont larges, un peu plus longs que le tube, à l'ovaire complètement velu, dans les poils duquel se confondent avec ceux qui bordent le sommet du disque, ce qui peut faire croire à première vue à l'absence de fente entre les carpelles ; la courte colonne stylaire est également poilue, les apicules sont très aigus ; *B. dichotoma* Stapf ; *B. brachyantha* Stapf ; *B. Bailloni*, des bords de l'Ogooué (Thollon, n. 262, 712), dont les feuilles à bords parallèles, à base tronquée, parfois presque cordée, à pétioles extrêmement courts, ont un aspect très caractéristique, dont les inflorescences ont pour éléments des cymes bipares plus courtes que les feuilles, à l'aisselle desquelles elles sont souvent géminées, alors qu'elles sont groupées par cinq au sommet des rameaux ; le dos des étamines porte une pubescence courte, l'ovaire, barbu au sommet seulement, est cerclé d'un disque glabre denticulé, le style n'a point de poils et les acumens stigmatiques en sont robustes et de longueur moyenne ; enfin le *B. micrantha* de la forêt du Mayumbe (Thollon, n. 1129, 1360), remarquable par la grandeur de ses feuilles obovales qui dépassent parfois 12 cm. de long sur 4 de large et par la petitesse de ses fleurs disposées à l'aisselle des feuilles en grappes de petites cymes dichotomes, plus courtes qu'elles, parfois contractées de manière à former une fausse ombelle : le callus suprostaminal y est à peine sensible, la colonne stylaire obconique, très courte, y est glabre, les apicules stigmatiques plutôt courts et obtus, l'ovaire barbu au sommet, le disque assez épais et glabre. Ces deux dernières espèces seraient, d'après les notes de feu Thollon, susceptibles de fournir du caoutchouc.

Le genre *Guerkea* K. Sch. (*Pflanzenfam.* IV, 2, p. 180, fig. 59 J.), doit se fondre dans notre section *Adenobaissea* ; on ne peut pas séparer le *Guerkea floribunda*, qui est le type du genre, des *Baissea tenuiloba*, *brachyantha*, *dichotoma* de Stapf, ou de notre *B. ogowensis* dont il se rapproche surtout. Quant aux deux espèces plus récemment décrites par M. K. Schumann (*Engl. Bot. Jahrb.* XXIII, p. 228), si le *G. uropetala* doit rester dans le voisinage immédiat du précédent, le *G. gracillima* semble devoir être comparé à notre *Baissea micrantha*. Si,

comme nous l'avons dit, les *Adenobaissea* doivent rester unis avec les *Autobaissea*, comme deux sections du même genre, les trois *Guerkea* s'ajouteront aux *Baissea* énumérés plus haut et prendront le nom de *Baissea floribunda*, *B. uropelala* et *B. gracillima*.

Le genre *Baissea* se trouve ainsi constitué par une réunion d'espèces entre lesquelles il n'y a que des différences de degré dans le développement des divers organes, sans qu'il intervienne même la moindre variété sensible dans le groupement de ces organes les uns relativement aux autres (loin qu'il y ait des différences essentielles dans la forme, et encore moins des adjonctions d'organes nouveaux, sauf en ce qui concerne les glandes du calice, d'ordinaire considérées comme peu caractéristiques).

Les espèces connues sont toutes des lianes de l'Afrique tropicale dont les branches, abondamment fleuries sur une grande longueur, « courent d'arbre en arbre à une hauteur de 6 à 8 m. » (R. P. Dekindt, miss. à Huilla, *in litt.*) et même « à plus de 15 m. de haut et en tapissant le sommet de ses fleurs » (Heudelot, n. 186, in *Sched. Herb. Mus. Par.*).

Les *Cleghornia*, contrairement à l'avis exprimé dans le *Genera Plantarum* (II, p. 719) et suivi dans les ouvrages postérieurs, ne peuvent pas rentrer dans le genre *Baissea* tel qu'il vient d'être défini. Le réceptacle presque plan; la corolle à tube allongé relativement aux lobes, glabre extérieurement, un peu laineux à l'orifice, sans trace de callosités suprastaminales, avec des plages pilifères interstaminales notablement remontées au-dessus du niveau d'insertion des filets; le disque épais masquant presque entièrement l'ovaire; celui-ci, très petit, glabre, à sommet atténué, semblant se continuer par le style épais, dilaté vers son milieu en un large plateau soutenu par cinq arcs-boutants, et terminé par une région stigmatique arrondie au sommet et à peine fendue, (nous sommes loin du chapiteau pyramidal terminé par deux apicules que nous connaissons aux *Baissea*); autant de caractères distinctifs.

Si de la fleur on passe à la feuille, les différences sont au moins aussi saillantes. Les nervures de premier ordre des *Baissea*, obliques, arquées fortement et longuement prolongées en s'atténuant progressivement le long des bords, sont réunies par un réseau de veines presque rectilignes, très nombreuses, serrées,

sensiblement parallèles entre elles et perpendiculaires à la côte ; ceci aussi bien chez les *Adenobaissea* que chez les *Autobaissea*. Chez les *Cleghornia* les mêmes nervures, presque perpendiculaires à la côte, s'anastomosent en un feston régulier à une certaine distance du bord, laissant une marge assez grande où se dessinent des aréoles de second ordre ; entre elles, les veines très peu nombreuses forment un réseau lâche et vague. On le voit par ces quelques observations, que nous ne voulons pas pousser plus loin dans cette Note, la disjonction paraît s'imposer, les *Cleghornia* différant plus de quelque *Baissea* que ce soit parmi ceux que nous avons énumérés qu'aucun de ceux-ci d'un autre.

L. PIERRE. — *Sur le N'DYEMBO ou LANDOLPHIA KLAIIII*. — C'est une liane vigoureuse s'élevant au sommet des plus grands arbres dont le diamètre dépasse la grosseur de la jambe. C'est, d'après le R. P. Klaine, qui a pris des renseignements positifs à son sujet, la plante fournissant le meilleur caoutchouc du Gabon et du Congo occidental. C'est aussi une de celles qui, par la grosseur des tiges et leur rendement, méritent d'être cultivées.

Elle était il y a une quarantaine d'années assez commune au Gabon, mais elle y devient de plus en plus rare. Elle est représentée d'ailleurs dans les collections du Muséum, depuis Griffon du Bellay, par d'excellents échantillons accompagnés de cette note : *Liane à caoutchouc du lac Ionanga*. Elle a été déterminée par le regretté Dewèvre, à propos de son étude sur les caoutchoucs africains : « *Landolphix owariensi affinis*. » En effet, elle appartient au groupe *Eulandolphia*. Cependant il convient mieux de la comprendre dans une sous section *Malacomia*, caractérisée par son ovaire ovoïde lancéolé. Chez les *Eulandolphia* l'ovaire est turbiné, formant cupule à la base du style et cette cupule pourrait bien être un disque adné, dont nous avons plusieurs exemples chez les Apocynacées (*Couma* ; *Bousigonia*, etc.), de la série des Landolphiées.

Sa place est à côté des *Landolphia Kirkii* Dyer et *L. delagoensis* (Dew.) Pierre. Par ses feuilles plus grandes, son ovaire velu, son fruit, le plus gros du genre, et son inflorescence longuement allongée en crocs, elle se distingue bien des deux précédentes.

Le *L. Foreti* Jum. (*Compt. Rend. Acad. Sc., Juin 1897*) s'en rapproche par son fruit et ses graines, mais en diffère beaucoup par les feuilles, dont les dimensions sont uniques dans le genre *Landolphia*. Il est vrai que, dans un second mémoire (Jumelle, *Ann. sc. de Marseille, 1897*), l'auteur figure une jeune plante, obtenue par le semis, bien différente de celle précédemment décrite par lui et pouvant représenter une toute autre espèce. Quoi qu'il en soit, je crois devoir ici mentionner les caractères du

L. Foreti Jum., *l. c.* — « Feuille ovale, avec un fort acumen au sommet, très grande, atteignant 35 cm. de longueur sur 20 cm. de largeur, arrondie à la base, portée par un pétiole long de 1,5 cm. et pourvue de 12 à 14 paires de nervures secondaires unies à la marge et *bien saillantes* à la face inférieure. Fleurs (*non décrites*) en cymes denses, petites, d'un blanc mat, sans odeur. Les fruits mûrs en janvier sont de volumineuses baies. Le plus gros vu a 15 cm. de diam. et contient une soixantaine de graines un peu plus grosses qu'une fève de marais. »

Cette plante appelée *N'Dyembo* (*nom générique de beaucoup d'espèces*), fournit un excellent coutchouc.

Elle habite le Congo français, ses échantillons ont été envoyés à M. Jumelle, par M. l'administrateur Foret.

Je décris les espèces de la sous-section *Malacommia*, d'abord parce que ce sont celles qui fournissent le meilleur caoutchouc de l'Afrique orientale et occidentale, ensuite afin de bien préciser leurs différences.

Malacommia subsectio Eulandolphiæ. — Racemi terminales vel spurie axillares, sæpius cymis condensatis interdum pedunculis elongatis cirrhiferis, ramis hamatis. Ovarium ovoideo lanceolatum vel subblongum. Stigma oblongum lobis lanceolatis quàm annulus longioribus.

1. *Landolphia Kirkii* Th. Dyer, *Kew's gard. Report* (1881), 30. — K. Schumann, *Bot. Jahrb.* (1895), 404. — Dewèvre, *Caoutchoucs africains*, 14. — Vulgò *Matere, Matire*. — Ramulis gracilibus pubescentibus, adultis punctulatis; foliis (pet. 3-6 cm. longo; lam. 5,5-8,5 cm. longâ 2-3, 2 cm. latâ) ellipticis vel oblongis obtuse acuminatis, basi vix attenuatis vel obtusis, præter nervationem principalem glabris, costulis utrinque 12-14 leviter adscendentibus; racemo 2,2 cm. longo, griseo pubescenti, ramis brevibus 1-3 floris; sepalis ovatis rotundatis vel obtusis 1,5-2 cm. longis dorso velutinis intus glabris; corollæ adultæ 5,5-8 3/4 cm. longæ; tubus extus pilosulus supra medium inflatus dein valdè contractus incrassatus, vix pervius, lobis 4 3/4 cm. longis intus

leviter pubescentibus, paullum brevior; antheris ovatolanceolatis acutis 1 mm. longis faucem haud attingentibus; ovario suboblongo glabro stylo brevior; ovulis 10-seriatis et quinque in utraque serie; baccâ ellipsoideâ vel obovatâ lenticellatâ 2-4 cm. diamet., seminibus angulatis.

Habitat ad partem orientalem Africae. Mozambique : Peters; Kirk; Dar es Salem et Usumbara : Stuhlmann.

Nota.—Cotyledones (*ex cl. K. Schumann*) ab albumine indistinctae; plantula apicalis solum obvia.

2. *L. delagoensis*, sp. nov. — *L. Kirkii* var. *delagoensis* Dew., l. c. 46. — Foliis oblongis obtusè acuminatis basi acutis supra lucidis subtus præcipuè ad costam pubescentibus quàm in præcedente minoribus 4,5 cm. longis 1,6 cm. latis; costulis 11-16 utrinque; nervo III intermedio ab arcu descendente; racemis pubescentibus 1-5,5 cm. longis; ramulis curvatis 8,20 mm. longis; sepalis pubescentibus tubi medium superantibus; corollæ 8-9 mm. longæ, lobis 4-5 mm. longis quàm tubus extus puberulus intus ad stamina villosus, *subæquilongis*; ovario glabro ovoideo, ovulis ad placentam singulam 10-seriatis et 10 in quaque serie; baccis pyriformis 10-spermis 6 cm. longis, 5-6 cm. latis; pericarpio 3,5 mm. crasso; seminibus ellipticis compressis, 2,2 cm. longis, 1,5 cm. latis.

Habitat ad sinum Delagoa; Monteiro in herb. Mus. Par; — Juniod.

Cette plante produit un excellent caoutchouc connu, comme celui de l'espèce précédente, sous le nom de *pink rubber*, à cause de sa teinte rosée. Le lait de ces deux espèces, de même que celui de la suivante, se prend instantanément.

3. *L. Klainii* sp. nov. — Innovationibus, petiolis, racemis condensatis interdum spurie axillaribus vel elongatis, cirrhosis ultra 40 cm. longis, floribusque ferrugineo pubescentibus; foliis oblongis longiuscule obtuseque acuminatis, basi sæpius rotundatis, membranaceis, in primâ juventute pubescentibus (petiolo 5-6 mm. longo; laminâ sæpius 9-14 cm. longâ, 2-5 latâ) costulis 12-16 utrinque ut nervi, venæque utrinque gracilibus; pedicellis bracteatis brevissimis apice ramulorum 3-7 cymosis; bracteis 2 mm longis; sepalis ellipticis, rotundatis intus glabris 2-2 3/4 mm. longis; corollæ extus pubescentis 8,5-10 mm. longæ, lobis 3-4 mm. longis quàm tubus 6-7 mm. longus, intus ad stamina villosus, superne incrassatus vix pervius, brevioribus; ovario ovoideo superne velutino; baccis ultra 50 spermis, subglobosis vel ovoideis 15-25 cm. longis, flavis, lævibus; pericarpio 4 mm. crasso; mesocarpio extus annulo scleroso aucto; seminibus 3-4,5 cm. longis 2,8 cm. latis.

Habitat in Gaboniâ (*R. P. Klaine n. 850*) et in ditione Congo versus lacum Ouanga vel Ionanga (*Griffon du Bellay in Mus. Par.*) ubi *N'Dembo*, *N'dyembo* vel *N'dzime* vocatur.

• La plante du Congo français, de l'herbier Lecomte (n. C. 97) récoltée près de Niounvoux et connue sous le nom de Zaou, malheureusement sans fleurs ni fruits, paraît être une forme de cette espèce. Une note de M. Lecomte porte : « Fruits sphériques, très volumineux et comestibles. »

L. PIERRE. — *Sur le genre POLYCEPHALIUM Engler.*
— Ce genre voisin du *Chlamidocarya* en est, je crois, distinct. Je viens de recevoir, en même temps que le Bulletin Soc. Linn. Par., p. 1316, où a été décrite le *C. lobata*, la livraison des *Pflanzenfamilien* contenant le *Nachtrag zu Teil III*, 5, qui donne p. 227 la description du *Polycephalium*. Bien que les fleurs mâles du *Chlamidocarya* soient encore inconnues, on distingue les deux genres suffisamment bien.

Les fleurs du *Polycephalium* sont trimères. Le périanthe mâle trilobé, tubuleux, porte 3 étamines à filets tordus, à anthères introrses et elliptiques; sessile, à la base d'une bractée lancéolée, il n'a pas de calicule. Entier et tronqué dans la fleur femelle, il est entouré d'un calicule également entier qui le dépasse quelque peu, et aucune étamine ne s'observe à sa base à l'intérieur ou autour de l'ovaire, ovaire exactement conformé comme celui du *Chlamidocarya* et terminé par un style capité garni des mêmes longues pointes caractéristiques. Les fleurs, dans les deux sexes, sont capitées. Le pédoncule de la plante femelle, axillaire, est beaucoup plus court que le pétiole et se termine par un seul capitule. Il est beaucoup plus long que les feuilles, filiforme, simple ou ramifié et porte chez la plante mâle un grand nombre de capitules pédicellés, distants ou rapprochés.

Ainsi fleurs trimères sans calicule chez les mâles, caliculées chez les femelles; lobes du périanthe très courts chez les mâles; périanthe, de même que le calicule, tronqué chez les femelles, ovaire presque entièrement supère; capitule solitaire chez les mâles; capitules nombreux chez les femelles formant une grappe simple ou composée, filiforme et très longue. Tels sont les caractères du *Polycephalium* quant à la plante décrite sous le nom de *Chlamidocarya lobata*, plante qui ne différencierait pas du *P. Poggei* Eng., d'après une lettre de M. Engler.

Le Secrétaire de la Société, gérant du Bulletin :

HENRI HUA.